ROUBAIX

DIALOGUE SUR LE VIF

COUPEZ ET MARIUS

(La scène se passe au bureau de rédaction de l'*Avenir*, rue des Fabricants. Marius est assis devant la table ; il réfléchit à ce qu'il va dire dans son Premier-Roubaix. Tout à coup on frappe discrètement à la porte).

MARIUS (d'une voix forte). — Entrez !

COUPEZ (entrant et saluant). — Bonsoir, mon cher Marius. Excuse-moi de te déranger, mais...

MARIUS (offrant une chaise à Coupez). — Mais, tu ne me dérranges pas du tout. Viens, assieds-toi là et causons. Justement j'allais commencer un article qui, je crois, fera du bruit dans Landernau.

COUPEZ. — Ah ! et sur quel sujet ? Est-ce pour répondre à l'*Egalité* ?

MARIUS. — Tu l'as deviné !

COUPEZ. — C'est précisément pour cela aussi que j'étais venu te voir. Cela tombe donc bien et je vais te donner mes impressions.

MARIUS. — Tes impressions ! Mais je ne t'ai pas encore dit de quoi mon article va traiter.

COUPEZ. — Mais je suppose bien que c'est pour riposter à l'*Egalité* qui a dit que notre comité n'est composé que de maboules.

MARIUS. — D'abord, mon cher Coupez, ne dis pas « notre » Comité ; tu sais bien que je n'en fais pas partie. Ensuite, je te dirai que ce n'est pas à cela que j'ai l'intention de répondre.

COUPEZ (baissant un peu la voix comme quelqu'un qui se fâche). — Comment, tu vas laisser passer sans protester les insultes qu'on va lancer contre la Fédération républicaine socialiste ?

MARIUS. — Mais ce ne sont pas des insultes, voyons.

COUPEZ (se levant de sa chaise). — Hein ! quoi. Tu approuves donc l'*Egalité* ? Toi aussi tu vas t'associer avec ceux qui voulent nous faire passer pour des fous, pour des détraqués.

MARIUS. — Calme toi je te prie. Tu confonds et tu ne saisis pas bien le sens de mes paroles. J'ai simplement voulu te dire que l'*Egalité* n'avait pas eu l'intention de vous insulter.

COUPEZ. — C'est trop fort. Vraiment je ne comprends pas ton langage.

MARIUS. — Mais non, il n'y a pas eu d'insultes. On a tout simplement voulu vous ridiculiser

COUPEZ. — Ridiculiser ! Ridiculiser ! Quel est celui qui oserait essayer de nous tourner en ridicule (D'un air de bravade). Il y a des hommes dans mon comité qui se chargera cet de répondre

MARIUS — (d'un ton paternel). Voyons Adolphe ne vas pas te mettre en colère pour si peu Tu sais bien que toi comme moi, nous serons toujours sujets à la critique.

Nous sommes des hommes politiques très en vue et nous devons nous placer plus haut que cela.

COUPEZ (rêveur). — C'est vrai nous ne sommes pas les premiers venus.

MARIUS (... ... ... qu'on ne s'attaquerait pas à nous si nous étions des nullités.

COUPEZ (redressant le buste). — Tu as raison. On ne s'occuperait pas de nous si nous n'étions que des vermisseaux politiques.

Mais c'est égal, j'aurais bien voulu tout de même que tu répondisses à l'*Egalité* pour dire que mon Comité n'était pas composé de maboules.

MARIUS. — A quoi bon. Occupons-nous plutôt de choses sérieuses : la question des ouvriers nomades, par exemple, sur lequel je voudrais faire un article nouveau.

COUPEZ — Eh ! ne crois-tu pas Marius, qu'il serait préférable de parler de l'ancien collège ?

MARIUS (souriant — Voyons, voyons, tu ne vas pas recommencer à nous raser, hein !

COUPEZ (vexé). — Comment, te raser, mais je parle sérieusement. Avec l'ancien collège on pourrait faire...

MARIUS. — Pas la peine de continuer, on connaît la suite : Hôpital d'enfants, vieux ménages, etc., etc. Ta marotte, quoi !

COUPEZ (froidement) — Est ce une impertinence.

MARIUS. — Mais non, voyons, mon cher Coupez. Mais ce n'est pas le moment de parler maintenant de l'ancien collège. Nous reviendrons sur cela plus tard Voyons, je te prie, le temps va bientôt me manquer pour faire mon article sur les ouvriers étrangers, donne-moi les renseignements que tu sais nécessaires

COUPEZ. — Ce n'est pas beaucoup la peine que je te fournisse des notes sur cela.

MARIUS. — Pourquoi donc !

COUPEZ. — Mais parce qu'elles ne te serviront à rien.

MARIUS. — Que veux-tu dire ? N'as tu donc pas lu les intéressants articles que j'ai déjà consacrés à cette question.

COUPEZ. — Si mais

MARIUS. — Mais alors tu as bien du voir que tu m'avait donnés avaient servi.

COUPEZ. — Ne te fais pas d'illusions et surtout ne vas pas te froisser Marius.

MARIUS. — Que veux tu dire ?

COUPEZ. — Eh ! bien voilà ! C'est que personne n'a rien compris aux articles que tu as faits. Tu parles des questions ouvrières comme un aveugle des couleurs. Tes articles n'ont eu qu'une qualité, si toutefois c'en est une : c'est de tenir beaucoup de place dans le journal.

MARIUS (froissé visiblement). — Ah ! c'est ainsi que tu me remercies du précieux concours que j'apporte à ton Comité.

COUPEZ. — Ton concours !.. Mais tu ne racontes que des blagues et personne ne comprend rien à tes articles.

MARIUS (furieux). — Monsieur ! je ne me laisserai pas insulter chez moi.

COUPEZ. — Je n'insulte personne. Je dis ce que tout le monde dit en ville.

MARIUS (de plus en plus furieux). — Je crois que j'ai affaire à un maboule !

COUPEZ. — Maboule ! Maboule ! Pas plus maboule que vous, sachez monsieur Marius !

MARIUS (se promenant fiévreux dans la salle de rédaction). Ah ! vous ne comprenez rien à mes articles. Ah ! je ne dis que des blagues. Mais c'est un l'insolence cela !

COUPEZ. — C'est vous qui êtes insolent !

MARIUS. — (désignant la porte à Coupez). Monsieur, je vous prie de sortir. Désormais quand vous viendrez me demander l'hospitalité des colonnes de mon journal, je saurai ce qui me reste à faire.

COUPEZ. — (Saluant et partant) Si vous ne voulez plus insérer nos communications, il nous restera toujours encore le *Journal de Roubaix* et la *Croix* qui seront à notre disposition.

Nous allons combattre le Parti ouvrier autant que nous pourrons et, pour cette besogne, ces journaux nous prêteront bien leur concours. (D'un ton provocateur). Et l'*Avenir* ne refusera pas le sien.

(Coupez sort en claquant la porte).

MARIUS (seul). — Il a peut être raison ! Mais quel malheur tout de même que d'être l'organe du comité « Maboule et Cie ! »

L. B.

Nos pompiers

Hier matin, le corps des sapeurs-pompiers s'est réuni sur la Grande Place pour assister au grande cérémonie à la nomination de M. Louis Delannoy, comme lieutenant, Alphonse Crépin et Pierre Macq, comme sous-lieutenants.

C'est M. Hubert, commandant qui a lu les décrets de ces nominations. La grande Harmonie prêtait son concours.

Une promenade en ville a été faite ensuite et les pompiers sont rentrés vers 1 heure

Jambe fracturée

Un jeune enfant de 12 ans, Louis Desmette, demeurant rue Bernard, cour Vliege, a été samedi soir victime d'un accident grave, à la filature Valentin Roussel, rue de la Paix.

Le jeune Desmettre qui travaille pour le compte de M. Screpel-Toussaint, teinturier, rue des Filatures, était occupé à charger des balles sur un camion quand tout-à-coup l'une d'elles tomba sur lui. Il eut la jambe fracturée.

Le docteur Montaigne l'a fait admettre à l'hôpital.

Mouvement ouvrier

Réunion du groupe Lasalle lundi 15 mars, à 8 h. 1/2 du soir, chez Julien Coutelier, r. Bernard, 17.

Ordre du jour très important.

La Fête fédérale de Gymnastique

Dans la dernière réunion qu'il a tenue le Comité d'organisation de la XXIIIe Fête fédérale de gymnastique s'est occupé des moyens de transport, à prix réduits, à obtenir des Compagnies de Chemin de fer et de navigation en faveur des sociétés de gymnastique, qui viendront à Roubaix les 6 et 7 juin 1897 ; il a décidé en principe de solliciter :

1° Une réduction sensible du tarif de transport.

2° L'admission des gymnastes dans tous les express qui comportent des 3e classe, aller et retour.

3° La formation d'un train spécial rapide pour les gymnastes qui partiraient de Paris à destination de Roubaix, dans la soirée du samedi 5 juin 1897.

4° La faculté pour les gymnastes de s'en retourner isolément de la fête et de s'arrêter à Paris.

5° Un certain délai pour la validité des billets de transport des gymnastes.

Des démarches dans le but d'obtenir ces différentes faveurs vont être entreprises.

Le comité s'est également occupé de la question des primes d'éloignement et s'est prononcé en faveur de leur établissement

La base en sera notifiée aux intéressés très prochainement

Puisque nous parlons de la fête fédérale de gymnastique nos lecteurs ne seront pas sans apprendre avec plaisir qu'elle s'annonce de plus en plus sous les meilleures apparences.

Un signe caractéristique à cet égard, c'est que beaucoup de sociétés n'étant point utilisées à l'occasion et ne pouvant par suite, être invitées à la fête fédérale de Roubaix s'empressent de demander leur affiliation pour participer à cette fête que tout leur indique comme devant être sans exemple.

L'on ne connaît pas encore exactement le détail des prix, mais si nous en jugeons par les deux premiers, ils auront pour effet de tenter les convoitises de nos gymnastes.

En effet, la circulaire n° 4 du Comité annonce qu'en division supérieure, le premier prix du concours simultané et le premier prix du concours individuel comprendront chacun un objet d'art d'une valeur de 300 francs au moins et en outre, une prime en argent de 500 francs pour le premier et une prime en argent de 400 francs pour le second. Les autres prix doivent être en rapport.

Le Comité, qui s'occupe avec tant de soins de la partie technique de la fête ne néglige pas non plus le côté des attractions. Indépendamment des superbes réjouissances que la Municipalité de Roubaix assurera, à l'occasion de la fête fédérale de gymnastique il organise pour mardi 8 juin, c'est à dire pour le lendemain des fêtes, une visite d'usines à Roubaix et deux excursions du plus haut intérêt : Exposition Universelle de Bruxelles et port de mer sur le littoral. Tout cela aux conditions les plus avantageuses pour les gymnastes.

Communications diverses

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Lundi 15 mars à 6 h. 1/2 du soir, réunion obligatoire, au local, chez Léon Delbecque, rue des Sept-Ponts.

Chambre syndicale des marchands de journaux. — Lundi 15 mars, à 3 heures du soir réunion de tous les vendeurs au siège du syndicat, estaminet du Plat d'Or, tenu par M. Florimond Dujardin, Grande Place, 9.

Jeu de Boules

ROUBAIX. — Mardi 16 mars, à 5 heures de l'après-midi, aura lieu une grande partie de boules au Cercle des Bouleurs, chez M. Hespel, place Faidherbe.

Cette partie se joue pour un souper de 24 couverts.

Plus de deux cents francs de paris sont déjà engagés.

Les deux joueurs qui doivent se mesurer à cette importante partie sont : Le Terrible Boucher du Cul-de-four qui jouera avec des boules de 2 livres et Alphonse Hespel, cabaretier du Cercle des bouleurs, bien connu de tous les bouleurs des environs qui jouera avec des boules de 40 livres.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Il y avait beaucoup de monde dimanche après-midi, chez M. Savary, rue du Tilleul, 31, pour voir la belle partie, 2/3 morte pour 50 francs. L'entrée du parc au gagnant, contre Paul Mathon. Grard-Major et Cie Savary a perdu les 1re et 3me paire. La deuxième paire n'a pas décidé.

— Un beau combat de coqs a eu lieu dimanche à 4 h. 1/2, chez M. Mondet, rue du Moulin.

On jouait un 2/3 morte pour 30 francs, contre Dambrin. Mondet a gagné la 1re et perdu les 2e et 3e paires, nombreux paris.

— Une importante partie a eu lieu dimanche à 4 h. 1/2 de l'après-midi chez Fleury-Florin, rue du Vieil-Abreuvoir. Il s'agissait d'un 3/5 pour 500 francs avec paires de plaisir à 25 francs entre M. Alphonse Valesier et M. Bavilon-Doutreligne, brasseur à Ryne (Belgique). M. Valesier a gagné les 2e, 3e, 4e, 5e et perdu les 6e et 8e paires. La 1re paire n'a pas décidé.

— La salle du concours était pleine de monde, beaucoup de paris ont [illegible] votre journal.

Recevez, monsieur le rédacteur, nos civilités.

Lui déclarant que, faute par lui de satisfaire à la présente sommation, les réquérants se pourvoiront par toutes voies de droit et ce à péril de tels dommages qu'il appartiendra. Et je lui ai étant et parlant comme dessus, laissé une copie du présent exploit.

Timbre spécial, employé une feuille à 60 centimes

Coût 6 francs et 45 centimes.

Signé : DEVILLERS.

Coût six francs quarante-cinq centimes !!!

Pour *trois sous* MM. Vanden Berghe et Desurmont auraient obtenu la même satisfaction mais quand on est filateurs de laines, qu'on paie des salaires dérisoires à ses ouvriers et à ses ouvrières, on peut bien s'offrir le luxe de faire tenir son porte-plume par un huissier !

Allons, tant mieux !

C'est égal, si nos rédacteurs nous coûtaient aussi cher pour une copie double et en bien meilleur français, nous n'y tiendrions pas longtemps !

Conférence ratée

Notre courrier ne nous étant pas parvenu à temps samedi soir, nous n'avons pu rendre compte de la conférence qui avait eu lieu le même soir à la Coopérative.

C'est un orateur anarchiste, fumiste pour mieux dire, qui s'était proposé pour faire conférence qui, d'après les affiches, devait avoir lieu au profit des tapissiers en grève.

Une soixantaine de personnes environ assistaient à la réunion, c'est dire que la recette a été maigre et, déduction faite de la moitié des entrées que, par une exception étrange devait servir à la propagande anarchiste, n'a plus laissé qu'une bien faible part aux grévistes

Du discours ou plutôt du bafouillage du bonhomme qui s'est essayé à développer les théories des libertaires, nous ne dirons qu'une chose, c'est que le monsieur devrait au moins essayer de se comprendre lui-même avant d'essayer de faire comprendre quoi que ce soit aux autres.

Un peu d'étude ne nuirait pas au jeune éphèbe et lui servirait tout au moins pour l'avenir à se rendre un peu moins ridicule

Décidement, les chevaliers du Père Trucard — Peinard pour quelques-uns — ne le cèdent en rien aux farceurs de la démocratie papale ; les uns et les autres sont mûrs pour Charenton ou pour la foire aux consciences.

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir, à huit heures, à la Brasserie sociale, rue du Haze.

L'alliance ouvrière

Répétition jeudi soir, à huit heures, à la Coopérative.

Présence indispensable.

L'anniversaire de la Commune

Le groupe la Revanche prolétarienne au Blanc-Seau, désirant fêter dignement l'anniversaire de la Commune organise pour dimanche prochain, à 7 heures du soir, un banquet fraternel auquel seront invités les citoyens et citoyennes socialistes.

On peut dès à présent se faire inscrire chez la veuve Decottignies du « Coq Anglais » rue de Nouvelle, le prix de l'inscription est de un franc pour les hommes et 50 centimes pour les dames. Une causerie sur la Commune suivra le banquet.

LILLE

A PROPOS DU THÉATRE

Le *Progrès du Nord* et après lui la *Dépêche*, ont consacré de longs articles à la question du théâtre. Les deux compères se livrent naturellement à de vives critiques du projet modifié de l'administration municipale.

Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est qu'ils n'ont pas eu ce projet entre les mains, et qu'ils basent leurs critiques sur des propositions qui ne figurent en rien dans les décisions de l'administration municipale.

Cela donne la mesure et de la bonne foi et des procédés des adversaires de la Municipalité.

Attribuer un projet à son adversaire, le considérer comme exact, et partir en guerre là-dessus, voilà le système qu'ils emploient depuis un an, et sans fatigue !

Nous avons pas l'intention d'examiner aujourd'hui cette question de théâtre. Disons seulement que l'augmentation de la subvention n'est nullement de 35.000 francs mais qu'elle est seulement de 30.000 sans autre augmentation ni direct, ni indirecte.

Quant à ce qui est demandé au directeur, en échange, les lecteurs de la *Dépêche* ne le trouveront peut être pas entièrement, mais ceux qui étaient autrefois exclus des plaisirs du théâtre seront sans doute d'un autre avis.

Le *Progrès* et la *Dépêche* ont donc raison de n'être pas contents.

MOSSIEU GUILLEMIN

— Ne touchez pas à Guillemin, sinon gare à l'*Echo* !

Nous avons eu, nous, la grande audace de dire son fait au député de Fourmies qui s'est fait, à la Chambre le « souteneur » des placiers. Aussitôt l'*Echo* a sorti sa meilleure plume.

— Ah ! vous osez toucher à Mossieu Guillemin, attendez un peu !

Mais, *bone deus*, terrible *Echo*, que signifie *donc* cette passion subite pour M. Guillemin ?

Après nous être bien tâté pour découvrir le lièvre du mystère, nous croyons l'avoir enfin dénichée

L'*Echo* s'est sans doute dit :

— « Par ma quatrième page, je suis un bureau de placement. Si la suppression des bureaux de placement était votée, ma quatrième page serait supprimée. En défendant les placeurs, M. Guillemin m'a défendu Donc, vive M. Guillemin ! »

Avons nous deviné juste, o *Echo* ?

Il ne peut y avoir d'autre cause, en effet, à l'attitude de la feuille « chère » — ô combien — aux nourrices et aux bonnes d'enfants, car parmi les amis politiques de l'*Echo* il en est de très autorisés — sans compter M. Georges Berry — qui soutiennent avec nous que la spéculation des placeurs sur la misère des sans-travail est une intolérable iniquité.

Citons, notamment l'ancien ministre Thévenet et M. de Mun.

Mais l'*Echo* ne peut pas discuter. Toucher à Monsieur Guillemin, c'est toucher à ses propres intérêts Donc, tirons l'échelle et laissons les « placiers » de la grand place critiquer tout à leur aise, et contre tout bon sens, ceux qui font passer l'intérêt général des travailleurs avant l'intérêt particulier.

Le 18 Mars à Lille

La Section Lilloise du Parti Ouvrier a décidé de fêter cette année le 27e anniversaire de la Commune par un grand Concert privé, organisé pour les membres du Parti, et qui aura lieu le jeudi 18 mars, à 8 heures du soir, dans la vaste salle de la Maison du Peuple, rue de Béthune, 22.

Afin de donner un plus grand attrait à cette fête, elle s'est assuré le gracieux concours de son Club lyrique dramatique qui interprétera le drame de *Caïn et Abel*, pièce de notre ami Henri Ghesquière.

Nous donnerons ultérieurement le programme détaillé de cette fête qui promet d'être très brillante cette année. Nul doute qu'il n'y ait une affluence à la Maison du Peuple ce jour là.

Les démocrates chrétiens

Les joyeux démocrates continuent leur tournée de propagande. Hélas ! l'insuccès les accompagne. Samedi, Moulins-Lille, eut l'honneur de leur visite. C'est dans la salle de l'Harmonie, devant 100 auditeurs en majorité socialistes que nos amis ont réduit à néant les lieux communs que les Leclercq, l'ex-candidat de l'*Echo du Nord* et ses acolytes, ramassent dans les journaux réactionnaires et débitent dans dans les réunions publiques

Mais c'est perdre notre temps et notre encre que combattre ces agents de la calotte. Et c'est entrer dans leur jeu que laisser croire au public que ce parti existe. Renvoyons aux sacristies d'où ils n'auraient pas dû sortir, ces produits qui révèlent trop parfaitement leur origine.

Commencement d'incendie

Hier, vers neuf heures, un commencement d'incendie s'est déclaré rue de Gand, 10, dans une chambre du quatrième étage, habitée par Mlle Sophie Vandenzote, ouvrière à la manufacture des tabacs.

Le feu a pris naissance au parquet, sous lit et gagné rapidement de l'extension.

Au premier signal, les pompiers du poste de l'Hôtel de Ville et de la Halle aux Sucres sont arrivés sur les lieux. L'incendie fut vite conjuré. Les dégâts, peu importants, consistent en trois mètres carrés de parquet brûlé.

On ignore les causes du sinistre. Il n'y avait pas assurance.

Anciens élèves de la place de l'Arbonnoise

La tombola organisée par l'Association Amicale est en très bonne voie de réussite. Des lots arrivent chaque jour, nombreux et beaux, et les billets des carnets s'envolent comme par enchantement.

Le comité fera paraître prochainement les noms des généreux donateurs qui ont répondu à son appel il leur dit, dès aujourd'hui et du fond du cœur, merci

Acte de vengeance

Au numéro 22 de la rue du Bois Saint-Etienne habitent les époux Leclerc, qui occupent un appartement au premier étage

Samedi soir, vers onze heures, leur porte était enfoncée violemment et un homme pénétrait dans la chambre à coucher, c'était le frère de Mme Leclerc. Il menaça de mort sa sœur, mais aux cris de M. Leclerc, des voisins accoururent sans pouvoir cependant arrêter le forcené qui a pris la fuite

Plainte a été déposée.

Amoureux surpris

Sur la plainte du mari, M. Quentier, commissaire de police, a, la nuit dernière rue des Etaques, surpris en flagrant délit d'adultère Antoinette Z.. et Régis G.

Procès-verbal a été dressé

Les tramways

Les nouvelles machines Serpollet seront définitivement mises en service sur la ligne de Lomme, à partir du 1er avril.

De nouveaux essais ont été faits ces jours derniers sur les lignes des boulevards Vauban Montebello, etc. Les expériences ont été satisfaisantes.

L'assistance par la prison

Notre Société humanitaire ne voulant point laisser livrer aux rigueurs des intempéries les pauvres déshérités qui se trouvent sans travail et sans argent, leur procure par force l'abri et le pain noir de la prison.

Trois arrestations ont été ainsi opérées dans la journée d'hier :

Une jeune fille de 20 ans, Marie B..., servante, sans emploi depuis deux mois, qui a préféré la prison à la prostitution, et deux ouvriers sans travail et sans ressources : Théodore B.. et Ulysse D...

Tous trois ont été conduits au parquet et écroués à la maison d'arrêt sous l'inculpation de vagabondage

Seront-ils mieux accueillis par les patrons à leur sortie de prison.

La classe de 1896

Le ministère de la guerre vient d'apporter une restriction rigoureuse à la faculté pour les conscrits domiciliés hors la commune où ils ont tiré au sort, de subir la visite médicale au lieu de leur résidence.

Cet examen sera refusé pour les départements limitrophes, et, en outre, pour toutes les régions, *quel que soit le rapprochement* lorsque les infirmités invoquées prêteront à la dissimulation, telles la surdité, l'épilepsie, la myopie, la claudication, etc.

Ajoutons pour les jeunes gens sollicitant la dispense à titre de soutien de famille, qu'il sera statué sur leur cas du 16 au 19 juin

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Quelques questions.* — Y aurait-il deux poids et deux mesures ? nous écrit un de nos correspondants de Douai et il ajoute : — cette question vient tout naturellement sur les lèvres quand on écoute la rumeur publique, ici.

On raconte, en effet, bien haut, à Douai qu'un fonctionnaire de la Sous-Préfecture aurait été révoqué pour des faits très graves et on s'étonne que le Parquet ne se soit pas encore ému des causes qui ont amené cette révocation.

Nous croyons, nous, que si l'honorable et distingué chef du Parquet de Douai, n'a pas fait ouvrir une enquête, c'est uniquement parce que la rumeur publique n'est pas encore arrivée jusqu'à lui et lui et nous sommes persuadé qu'il suffira de lui en signaler l'agitation pour qu'aussitôt il prenne des mesures en conséquence,

Nous attendrons l'ouverture de l'instruction qui ne peut manquer d'avoir lieu avant de rapporter les correspondances qui nous sont adressées à ce sujet. Mais si, par impossible, « le glaive de la loi » continuait à dormir dans son fourreau, nous aviserions

ANICHE. — *Fête de bienfaisance.* — La chambre syndicale des ouvriers verriers d'Aniche et environs organise avec le concours de la municipalité un grand assaut d'armes, de danse et de gymnastique pour le dimanche 14 avril au profit du bureau de bienfaisance de la commune et de la caisse de secours des ouvriers verriers.

Les commissions organisatrices se sont réunies et ont décidé de donner le plus d'éclat possible à cette fête. Des maîtres d'armes très brillants ont déjà promis leur concours.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Vol.* — Procès-verbal a été dressé contre une jeune fille de 15 ans 1/2, la nommée Julie Wartelle, de Fontaine-Notre-Dame, qui a été surprise à fouiller les poches de paletots des ouvriers de la fabrique de chicorée de M. Cardon

CARNIÈRES. — *Vol de ruches.* — Un vol de deux ruches d'abeilles a été commis nuitamment au préjudice de M. Pierre-Joseph Wasson, cultivateur.

SAULZOIR. — *Tentative de viol.* — La La gendarmerie vient de mettre en état d'arrestation un sourd-muet, le sieur François Bruyelle, âgé de 28 ans, pour tentative de viol sur une jeune fille de 15 ans, Marguerite X..., qui cherchait de la salade dans un champ de luzerne.

Une première fois déjà, en 1888, François Bruyelle a été condamné à deux mois d'emprisonnement pour faits immoraux.

FONTAINE-AU-PIRE. — *Mort accidentelle.* — M. Amédée Proy, entrepreneur, a été enseveli dans une carrière dans laquelle ses ouvriers travaillaient.

Au moment où l'accident s'est produit, il n'y avait que M. Proy dans la carrière. Quand les ouvriers revinrent prendre leur travail trouvèrent leur patron qui avait cessé de vivre.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 5 h. — Rideau à 5 h. 1/2

L'ENLÈVEMENT DE LA TOLIDAD, opérette nouvelle. — GIGOLETTE, drame.

ÉTAT-CIVIL

Naissances du 14 mars 1897

Rachel Dewildeman, rue St-Albin, 35. — Marcel Morillon rue Malesherbes, 32. — Jeanne Havez, rue de la Justice, 11. — Hypolyte Saelens, rue d'Aboukir, 9. — Hélène Delrue, rue des Postes, 39. — Raymonde Cauwels, cité Dejaeghère, 18. — Jules Tsiobbel, rue de l'Espérance, 12. — Alfred De Vrée, cité Deboosschère, 17. — Arthur Derosot, cour François, 9. — Arthur Collier, rue St-Sauveur, 37.

Publications de Mariages

Geenen Emile, menuisier, Cité Letombe, 20, Pipart Angèle, mécanicienne, cour Rémy, 6, Zeurinck Constant, professeur de gymnastique, rue Neuve, 30 et Adam Marthe sans profession, rue Fontenoy, 59, Quetier Louis, cordonnier rue des Postes, 222 et Van Rompay et Marie-Louise, tisserande, rue des Postes, 263. — Costenoble Edouard photographe, rue du Marché, 7 et Duhe Marguerite, tailleuse, passage du Beau-Bouquet, 6.

Brouillet Emile, limodadier, rue des Trois Couronnes, 9, et Boulnois Orélie, domestique, à Amiens. — Boisart Henri, imprimeur, rue Franklin, 23, et Duchêne Marie, ménagère, rue Denfert Rochereau, 57. — Raoult Avenant, messager, rue Ropra, 7, et Malfoi Marie Catherine, journalière, rue du Metz, 11.

Duynslager Léon, tailleur, cour Crombet, 4 et Vanderdonckt Marie-Catherine, fileuse, même adresse. — Laurent Louis, mouleur, rue de Fives, 97 et Fiévet Rachel, couseuse, cité Philanthropique, 147. — Percquy Henri fileur, rue des Meuniers, 15 et Crepin Sédhie, dévideuse, r. d'Isly, 41. — Dujardin Alfred, tireur de vins, rue Barthélemy-Delespaul, 153 et Hendryckx Marie dévideuse, même rue, 66.

Decroix Auguste, chaisier, square Rusalt, 63, et Lejeune Victoria, journalière, rue Saint-Sauveur, 26. — Van Aasche Valentin, graisseur, cité Lefebvre, 11, et Grimopont Adelaïde, fileuse de lin, rue de Lannoy, 48. — Dua Joseph, peigneur, rue Buffon, 12, et Noterman Joséphine, bambrocheuse, cité Gossart, 2.

Rassen, Alphonse, employé, rue Princesse, 68, et Carton, Laure, corsetière, rue Denis-Godefroid, 1. — Demoulinaere, Constant, imprimeur, rue d'Arcole, 23, et Baelke, Maria, ménagère, rue Philadelphie, 35. — Bourtelle, Jules, piqueur de toile, rue Saint-Gabriel, 47 et Pradine Pauline, ménagère, rue Esquermoise, 13. — Lejeune, Julien, camionneur, rue de Béthune, 13 et Frein, Eudoxie, servante, rue Jeanne d'Arc, 57.

Hector Ravan, blanchisseur à Wervicq (Sud) et Victorine Degryse, fileuse, rue St-Luc prolongée, 18. — Constantin Dupont, journalier, r. de Juliers 120, et Jeanne Degroote, servante à Hautmontdidier. — Félix Windels, cabaretier, rue du Cirque, 4, et Marie Dierick, cuisinière, rue Royale, 111.

Simonnet Georges, fileur, rue Saint-Sauveur, 46 et Reyns, Louise, couturière, rue Saint-Sauveur, 46. — Deschryver, François, cordonnier, rue Lamartine et Kerkakaert, Rosalie, étiraguse, rue d'Avesnes 6. — Hequin, Charles, cordonnier, à Houplines et Balavoine, Eugénie, pelotonneuse, rue au Peterinck. — Lelisert, Louis, scieur de bois, rue de Flandre, 6 et Thervisem, Marguerite, ménagère, rue de Flandre, 6.

Monsad, Eugène, tailleur, domicilié à Etrœungt et Follet, Cécile, couturière, rue Pascal, 1. — Hallet, Isidore, tonnelier, rue de l'Argilière et Lags, Leontine, bambrocheuse, rue de Flers, 2. — Dusol, Alfred, entrepreneur, domicilié à Pommereuil et Renaux, Victoire, sans profession, à Croix. — Leufant, Adolphe, pharmacien à Paris et Sculfort, Paule, sans profession, domiciliée à Paris.

St-Vincent Eugène, employé à Lille et Monta Marie, servante à Lille. — Vandendonck Charles, mineur à Herserange et Didier Rosalie, sans profession à Herserange. — Mocq Charles journalier à Douai et Barré Marie, journalière à Douai.

Léon Piens, peigneur, rue Philadelphie, 17, et Eugénie Mouton, bambrocheuse, id. — François Brion, ajusteur, rue de Wazemmes, 127, et Louise Delannoy, fleuriste, rue de Hone, 26. — Pierre Stevens, journalier, rue des Rogations, 127, et Honorine Van Maele, varoleuse, rue de Bailleul, 31. — Fernand Calbaut, boulanger, rue Wagram, 7, et Stephanie Parmentier, ménagère, rue d'Eylau, 22.

Décès

Geuns Barbe, 11 mois, rue Magenta, 4. — De Pestele Louis, 3 ans 1/2, rue Lamartine, 44. — Blauwart Casimir, veuf de Dumez Adeline, 66 ans, gare des voyageurs.

LIRE

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Ouvrier Français

Paraissant le Samedi

Principaux collaborateurs : Jules Guesde, Gabriele Deville, Carnaud, René Chauvin, Jourde, députés ; Paul Lafargue, Alexandre Zevaès, docteur Ferroul, Gabriel Farjat, Maussa, Fortin, Aline Valette, membres du Conseil national du Parti ouvrier ; Bonnier, Dr Delon, Max Brenner, Dr Z., H. Lagardelle, Dr Bach, J. Sarrante, Dramez, Louis Malle, Raymond Lavigne, Dormoy, Sauvre-Evansy, Albert David, Louis Roulié, Jean Gedeon, Antoinette Simond, Bessy Vallet, Pedron, Elie Cathala, Bruneticre, H. Milet, Grenier, Pelinet, Bersud, Fabreguettes, etc.

ABONNEMENTS.

France : Trois mois, 1 fr. 50. — Six mois 3 francs Un an, 6 francs.

Etranger : Six mois, 4 francs — Un an, 8 francs

Rédaction et administration :

10, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Lyon, 28.